

# Jean-François Chalot, président de l'Ufal de Seine- et-Marne

**Riposte Laïque : Tu te présentes comme un militant de terrain. Tu es président de l'Ufal du 77, qui compte plus de 300 adhérents. Comment une association familiale défend-elle la laïcité, sur le terrain ?**

**Jean-François Chalot :** L'UFAL 77 regroupe 400 adhérents et compte dans ses rangs près de 50 bénévoles actifs.

Dans son champ de compétence, l'UFAL intervient en toute indépendance par rapports aux partis et refuse toute instrumentalisation, c'est d'ailleurs pourquoi notre association ne donne implicitement ou explicitement aucune consigne de vote... D'ailleurs certains commentateurs ont été étonnés de voir que des adhérents de l'UFAL pouvaient-à titre individuel bien entendu- se retrouvaient à Vaux le Pénil sur trois listes municipales différentes...

Il peut nous arriver de prendre des positions « politiques » non partisans quand il s'agit de défendre l'intérêt des familles et la laïcité. Nous n'avons pas hésité à dénoncer l'annonce faite par le gouvernement de supprimer le financement des réductions familles nombreuses.

L'UFAL est une association familiale laïque et rien d'autre. Nous sommes à la fois une association familiale de terrain, menant une action sociale de proximité et à la fois une association laïque, ces deux identités étant indissociablement liées.

Je vais illustrer mon propos par deux exemples : Champs et Vaux le Pénil.

Quand sur Champs-sur-Marne, l'UFAL a été contactée par des habitants refusant l'implantation d'une mosquée salafiste illégale, je suis allé sur place pour apporter le soutien de notre association et nous avons mené avec ceux de Champs le

combat jusqu'à la fermeture de cette mosquée.

A Vaux le Pénil, dans le cadre de l'alphabétisation, l'association accueille tous les publics sans distinction. Des femmes voilées sont venues à notre rencontre. Nous avons discuté avec elles et toutes retirent leur voile et d'ailleurs nous avons eu le plaisir de constater que ces femmes un peu réservées au départ se sont complètement décontractées.

A Vaux le Pénil, le secours catholique nous envoie des personnes et nous venons d'apprendre que la mosquée de Melun nous faisait de la publicité... Ce qui prouve que le respect des principes n'empêche pas l'ouverture à tout public.

**Riposte Laïque : Tu es d'autre part conseiller municipal à Vaux-le-Pénil, dont le maire, Pierre Carassus, a la réputation d'être un élu laïque et républicain. Etes-vous confrontés, en tant qu'élus, à des demandes de subvention de lieux de culte, ou à toute autre dérogation aux principes laïques ? Quelle est, concrètement, l'action de ta commune en faveur de la laïcité ?**

**Jean-François Chalot :** La commune ne subventionne pas les lieux de culte, respectant par là-même la loi de séparation des églises et de l'Etat.

Conseiller municipal, délégué général aux associations, je viens d'être saisi d'une demande de salle pour une organisation africaine désirant organiser entre autres des activités sportives.

En accord avec le Maire, je vais rencontrer les responsables associatifs pour leur préciser que notre réponse ne peut être positive que si les activités sont ouvertes à tous et non pas seulement aux membres de la communauté. Il n'est pas question d'installer sur notre commune une ségrégation.

Ceci étant précisé, je garde toute mon indépendance . La droite d'ailleurs n'a pas hésité à distribuer un tract dénonçant le nouveau Péponne : après une explication de vote que j'ai formulée au conseil municipal, onze conseillers se sont abstenus au moment du vote d'une subvention pour des travaux dans l'église de la ville(- « d'accord pour des

travaux mais l'église, bâtiment public doit pouvoir être utilisé par tous »)

**Riposte Laïque : Tu es un ancien enseignant, et un ancien syndicaliste. Comment vis-tu le bilan de l'école publique laïque, ces trente dernières années, et l'état des forces syndicales de l'Education nationale ?**

**Jean-François Chalot :** Je suis toujours syndiqué et même si par principe j'ai quitté tous mes mandats syndicaux le jour où j'ai pris ma retraite, je m'intéresse toujours à l'école publique laïque et à son avenir.

Notre école subit des attaques de la part d'un gouvernement qui veut la privatiser et favoriser le développement de l'école privée et aussi de la part de communautaristes et d'intégristes qui n'ont ni accepté, ni digéré la loi laïque du 15 mars 2004.

Les forces syndicales enseignantes sont dispersées, cette division exacerbée profite à toutes celles et à tous ceux qui veulent briser l'école laïque et remettre en cause les acquis des enseignants.

La scission de la FEN du début des années 90 a conduit à un morcèlement et à la confusion.

La FSU a eu une position plus qu'ambigüe au moment de « l'affaire du voile » en 2003-2004, alors que l'UNSA, plus claire et plus cohérente en est restée au niveau des déclarations de principes

**Riposte Laïque : Tu te prétends un militant de l'éducation populaire. Peux-tu expliquer à nos lecteurs ce que cela signifie, et comment cela se traduit-il dans tes engagements ?**

**Jean-François Chalot :** Depuis plus de quarante ans je milite dans des mouvements de jeunesse: les Eclaireuses-Eclaireurs de France et les Francas.

Me réclamant de l'éducation populaire, mouvement se réclamant de la transformation sociale, j'agis au quotidien contre l'exclusion sociale , pour l'accès de tous à la culture et pour une citoyenneté active.

Depuis plusieurs années les grandes fédérations enfance jeunesse risquent de perdre leur identité, beaucoup d'entre

elles et notamment celles qui organisent des formations et gèrent des séjours de vacances sont sur la voie de la marchandisation.

Avec les syndicalistes de la CGT, de l'UNSA, de la CFDT, de la FSU et de FO nous menons une action de défense du personnel souvent malmené et alertons les militants des associations afin qu'ils mettent fin à la dérive des grandes associations... J'essaye de lier ce combat à des actions sur le terrain, c'est pourquoi je continue à encadrer bénévolement un ou deux BAFA par an.

**Riposte Laïque : Penses-tu aujourd'hui, devant les attaques contre la laïcité de Nicolas Sarkozy, que les conditions sont réunies pour une grande mobilisation des laïques ? Quels obstacles vois-tu ? Comment ressens-tu l'éparpillement des forces laïques ?**

**Jean-François Chalot :** Il est indispensable de dépasser le cadre des jérémiades et des commentaires. Le temps des pétitions est dépassé, il nous faut frapper très fort et tous ensemble. Seule une grande manifestation nationale est capable de stopper l'offensive anti laïque de Sarkozy.

Ce sont les appareils qui font écran, qu'ils s'agissent des grands, appartenant au Conseil National d'Action Laïque ou qu'il s'agisse des clubs et associations nationales plus modestes.

Je pense qu'il faut prendre des initiatives : localement en regroupant les laïques dans le cadre de comités unitaires d'action laïque ouverts à tous et nationalement en proposant que toutes les organisations qui défendent la loi du 9 décembre 1905 et qui combattent toutes les lois anti laïques se réunissent et préparent l'initiative structurante que chacun attend : la manifestation centrale...

Ce qui paraissait hier un vœu pieux, devient pour beaucoup une nécessité

**Riposte Laïque : Penses-tu que les forces de gauche, et d'extrême gauche, sont aujourd'hui suffisamment armées, au niveau du discours, pour contrer efficacement la « laïcité positive » de Nicolas Sarkozy ?**

**Jean-François Chalot** : Les forces politiques qui se réclament du mouvement ouvrier n'ont pas mené le débat en leur sein et entre elles sur la question laïque mais tout est possible. En 2003, peu d'organisations ont pris clairement position pour l'interdiction du port de signes religieux visibles dans l'école, un an à peine plus tard, les communautaristes et leurs alliés ont perdu. Aujourd'hui, seuls quelques gauchistes coupés du monde du travail s'opposent à la loi du 15 mars 2004.

Menons le débat dans les syndicats et dans les partis de gauche contre la liquidation de la loi de séparation que nous prépare Sarkozy au nom d'une laïcité positive que certains prônaient encore il y a peu.

Mais je voudrais ajouter ceci, sur une question qui m'est chère, le refus de tout sectarisme chez les laïques. Je suis étonné que tu ne me poses pas la question « qui pourrait me tuer » : « pourquoi un militant comme toi, plutôt classé très à gauche, écrit dans Riposte laïque » ?

Je vais donc répondre à cette question éludée : je suis en désaccord sur certaines positions défendues par « Riposte laïque » et d'ailleurs j'ai exprimé déjà mes réserves.

Ceci étant rappelé, plusieurs raisons ont motivé ma décision d'envoyer des contributions sans appartenir à la rédaction de ce journal :

- il s'agit là d'un média laïque et non politique ouvert à un débat parfois contradictoire mais tournée vers l'action : lutter contre l'intégrisme et pour la défense de la laïcité;
- les articles qui paraissent sont originaux et il y a là un travail éditorial de qualité;
- des amis m'ont demandé, voire sommés de ne pas écrire dans un journal « raciste » et cela je ne l'ai pas accepté car je refuse que l'on puisse galvauder ce qualificatif de raciste et en plus-comme tout libertaire qui s'ignore-je refuse que l'on me dicte ma conduite... Riposte laïque n'est ni un journal sectaire, ni un journal raciste, prétendre le contraire c'est calomnier.

**Propos recueillis par Pierre Cassen**